



COMMUNE DE
Belœil

Rue Joseph Wauters, 1

7972 Quevaucamps

Tél.: 069/55.38.18

E-mail : finances@beloeil.be

TAXE COMMUNALE SUR LA FORCE MOTRICE
FORMULAIRE DE DECLARATION EXERCICE D'IMPOSITION 2024

Déclaration à renvoyer pour le 31 mars 2024 par mail à finances@beloeil.be ou par courrier à l'adresse :
Administration Communale de Beloeil - Rue J. Wauters, 1 - 7972 Quevaucamps

Dénomination du contribuable :

Nom et adresse ou dénomination et siège social :

Adresse d'imposition :

Il est établi, pour les exercices 2023 à 2025, une taxe communale à charge des personnes physiques ou juridiques, des sociétés sans personnification civile et des associations de fait ou communautés, une taxe sur les moteurs, quel que soit le fluide ou la source d'énergie qui les actionne, utilisés dans les exploitations industrielles, commerciales ou agricoles en activités durant l'exercice d'imposition, de 20,00 euros le kilowatt.

La taxe due par l'association momentanée sera perçue à charge de celle-ci ou à défaut à charge des personnes physiques ou morales qui en faisaient partie ; après la dissolution de l'association momentanée, les personnes physiques ou morales qui en faisaient partie sont solidairement débitrices des taxes restant à recouvrer.

La taxe est due pour les moteurs utilisés par le contribuable pour l'exploitation de son établissement ou de ses annexes.

Sont à considérer comme annexe à un établissement toute installation ou entreprise, tout chantier quelconque établi sur le territoire de la commune pendant une période ininterrompue d'au moins trois mois.

A défaut de déclaration dans les délais prévus ou en cas de déclaration incorrecte, incomplète ou imprécise, le contribuable est imposé d'office, en vertu des dispositions de l'article L3321-6 du Code de la Démocratie locale.

La taxe enrôlée d'office est majorée selon l'échelle dont les graduations sont les suivantes :

-1^{ère} majoration : 50%

-2^{ème} majoration : 100%

-à partir de la 3^{ème} majoration : 200 %

LA FORCE MOTRICE

En 2024 quel était le nombre de moteurs installés ? moteurs.

<u>N°</u>	<u>Puissances respectives en kilowatt</u>	<u>Fluide / Source d'énergie actionnant le moteur</u>	<u>Nombre de mois d'activité</u>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
TOTAL : kilowatts			

POUR QUE LA DECLARATION SOIT COMPLETE MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LES DONNEES SUIVANTES

Fait à, le

Nom et qualité du déclarant :

Téléphone :

Adresse mail :

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

En 2024 quel était le nombre de moteurs acquis ou constitués à l'état neuf ? moteurs

Pour chacun de ceux-ci veuillez fournir les éléments ci-dessous ainsi qu'une copie de la facture d'acquisition ou, à défaut, un document probant attestant de la véracité de l'acquisition accompagnée d'un schéma de puissance et/ou du rapport de l'organisme de certification ou d'inspection accrédité.

En cas de Location financement, merci de fournir une copie du contrat.

<u>N°</u>	<u>Puissances respectives en kilowatt</u>	<u>Fluide / Source d'énergie actionnant le moteur</u>	<u>Nombre de mois d'activité</u>
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
TOTAL : kilowatts			

POUR QUE LA DECLARATION SOIT COMPLETE MERCI DE NOUS COMMUNIQUER LES DONNEES SUIVANTES

Fait à, le

Nom et qualité du déclarant :

Téléphone :

Adresse mail :

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"